

L'indice de la Global Reporting Initiative (GRI)



| Code GRI | Description | Divulgations |
|--|---|---|
| GRI 2 : Éléments généraux d'information | | |
| 2-1 | GRI 2 Éléments généraux d'information | <p>Alimentation Couche-Tard Inc. (" Couche-Tard " ou " ATD " à la Bourse de Toronto) est une société qui exerce ses activités dans 31 pays et territoires. Notre siège social mondial est situé à l'adresse suivante : 4204, boul Industriel, Laval Quebec, Canada, H7L 0E3.</p> <p>ACT comprend quatre types de sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sites exploités par l'entreprise : Nous contrôlons les biens immobiliers par le biais d'un contrat de propriété ou de location et nous exploitons le site. Certains sites sont exploités par un agent que nous commissionnons. • Site appartenant à l'entreprise et exploité par un distributeur : Nous contrôlons les biens immobiliers par le biais d'un contrat de propriété ou de location. Un opérateur indépendant nous verse un loyer et exploite le site. Nous pouvons fournir du carburant pour le transport routier par le biais de contrats d'approvisionnement. Certains sites font l'objet d'une franchise, d'une licence ou d'un autre accord similaire sous l'une de nos bannières. • Propriété du concessionnaire, exploitation par le concessionnaire : Le site est contrôlé et exploité par un opérateur indépendant. Nous fournissons du carburant pour le transport routier par le biais de contrats d'approvisionnement. Certains sites font l'objet d'un contrat de franchise, de licence ou d'un autre contrat similaire sous l'une de nos enseignes. • Franchise et autres affiliés - Sites exploités par un opérateur indépendant dans le cadre d'un contrat de franchise, de licence ou d'un accord similaire sous l'une de nos bannières. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre notice annuelle 2024. |
| 2-2 | Entités incluses dans les états financiers consolidés | Veuillez vous référer aux pages 3, 44 et 59 de notre rapport sur le développement durable 2024 . |
| 2-3 | Période de reporting, fréquence, point de contact | <p>Notre rapport sur le développement durable est publié chaque année, et les données rapportées couvrent notre dernier exercice - du 1^{er} mai 2023 au 28 avril 2024 (appelé exercice 2024). Date du rapport le plus récent : 26 juin 2024.</p> <p>Veuillez consulter notre site web pour toute question concernant le présent rapport sur le développement durable ou les informations communiquées.</p> |
| 2-5 | Assurance externe | <p>Les données fournies dans ce rapport n'ont pas été vérifiées par une tierce partie. Nous envisagerons de les faire vérifier par un tiers dans les années à venir afin de renforcer continuellement notre approche. Pour notre cinquième rapport, nous nous sommes alignés aux pratiques de l'industrie pour divulguer de manière exhaustive les données qualitatives et quantitatives.</p> |

| Code GRI | Description | Divulgations |
|----------|---|---|
| 2-6 | Activités, chaîne de valeur et relations d'affaires | <p>Nous sommes une destination de premier plan dans l'industrie du commerce de l'accommodation et de la mobilité à l'échelle mondiale. Nos marques comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couche-Tard : notre marque phare dans la province de Québec, au Canada, où tout a commencé pour notre entreprise il y a plus de 40 ans. Couche-Tard offre les produits de consommation immédiate que nos clients recherchent, en plus des services de carburant et de lavage de voitures, dans environ 650 emplacements. • Circle K : notre marque mondiale depuis 2015. D'abord établie au Texas en 1951, Circle K a été acquise par Alimentation Couche-Tard en 2003 et est maintenant présente dans plus de 24 pays et territoires. • Ingo : Ingo est dans un réseau en Suède et au Danemark de plus de 440 sites de carburant automatisés. <p>Nos produits et services comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation de carburant pour le transport routier - Nous vendons du carburant pour le transport routier dans nos magasins sous notre marque d'entreprise ou la marque de nos partenaires. Nous avons augmenté notre offre de carburants renouvelables et de bornes de recharge électriques pour nous orienter vers un avenir plus propre. • Opérations de marchandises et de services - Nous offrons des articles traditionnels de dépanneurs, y compris des aliments frais et des services de restauration, du café, des boissons distribuées et des services de lavage de voitures. Nos clients peuvent compter sur notre expérience en tant que détaillant responsable de produits soumis à des restrictions d'âge tels que les billets de loterie, les produits du tabac et les boissons alcoolisées. • Autres activités non commerciales - Nous vendons du carburant en vrac à un large éventail de propriétaires d'entreprises industrielles, commerciales et indépendantes, et d'entreprises indépendantes. <p>Nous desservons les marchés dans lesquels nous opérons comme indiqué dans la GRI 2-1. Nous fournissons des services dans plus de 16 700 sites dans le monde et servons plus de 9 millions de clients par jour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Total des sites: 10 445 • Total des sites au Canada: 1 774 • Total des sites aux États-Unis: 5 831 • Total des sites en Europe et dans les autres régions: 2 840 |
| 2-7 | Employés | <ul style="list-style-type: none"> • Total des employés: 97 289 • Total des employés à temps plein : 59 528 • Total des employés à temps partiel : 37 761 • Nombre total d'employés (États-Unis) : 67 740 • Nombre total d'employés (Canada) : 10 728 • Nombre total d'employés (Europe et autres régions) : 18 821 <p>Pour une répartition des employés par sexe, veuillez consulter les données présentées dans la GRI 405.</p> |
| 2-9 | Structure et composition de la gouvernance | <p>Notre travail en matière de développement durable est dirigé par notre conseil d'administration, qui supervise les objectifs, les programmes, les risques, les performances et les rapports. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page 46 de notre rapport de développement durable 2024 ainsi que notre page web direction et gouvernance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des genres au sein du conseil d'administration (pourcentage de femmes) : 37,5 % • Diversité de genre au sein du conseil d'administration Administrateurs indépendants (pourcentage de femmes qui sont également des administrateurs indépendants) : 44,4 % • Indépendance du conseil (pourcentage de directeurs indépendants) : 56,3 % • Durée du mandat des administrateurs (nombre) : 11,3 |
| 2-10 | Nomination et sélection de la plus haute instance de gouvernance | <p>Notre conseil d'administration compte 16 membres. Il dispose de deux comités permanents : le comité d'audit et le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise (« CRHRE »). Ces deux comités sont entièrement composés d'administrateurs indépendants. Les administrateurs sont élus lors de notre assemblée générale annuelle des actionnaires et exercent leur mandat jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires de l'année suivante ou jusqu'à l'élection ou la nomination d'un successeur.</p> <p>Compte tenu des objectifs et des activités stratégiques de la Société, il est important que le conseil possède une solide expérience des questions liées à l'environnement et à la responsabilité sociale de l'entreprise et comprenne les enjeux liés aux ressources humaines avec lesquels les grandes sociétés internationales sont appelées à composer.</p> <p>Sur le plan de la diversité, l'objectif que s'est fixé le conseil consiste à favoriser une meilleure représentativité sur le plan de l'âge, du genre, de l'expertise, du milieu social, de l'origine ethnique et de la nationalité.</p> <p>Pour plus d'informations, voir la page 26 de notre notice annuelle 2024 et la page 101 de notre circulaire de sollicitation de procuration 2023.</p> |
| 2-11 | Président de la plus haute instance de gouvernance | <p>Alain Bouchard est le fondateur et le président exécutif du conseil d'administration. Il n'occupe aucune autre fonction au sein de l'organisation.</p> |
| 2-12 | Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts | <p>Veuillez consulter les informations fournies pour la divulgation GRI 2-9 et 2-13. Au cours de l'exercice 23, notre équipe de direction a examiné et mis à jour la matrice en matière de développement durable de l'entreprise, qui identifie les enjeux importants pour ACT. Veuillez consulter la page 37 de notre rapport de développement durable 2024 à titre de référence.</p> |

| Code GRI | Description | Divulgations |
|----------|---|---|
| 2-13 | Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts | <p>Notre conseil d'administration supervise la planification, l'avancement et l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise et se réunit tous les trimestres pour discuter et surveiller les progrès accomplis. Dans sa structure actuelle, le conseil d'administration d'ACT a la responsabilité ultime de la surveillance des questions liées au développement durable, y compris les changements climatiques.</p> <p>Plus précisément, il est chargé de superviser tous les risques importants pour l'entreprise et de veiller à ce que des stratégies d'atténuation efficaces soient mises en place. Le conseil d'administration approuve également les objectifs, les engagements, les politiques, les systèmes de gestion et les communications externes de l'entreprise en matière d'environnement.</p> <p>Plus précisément, nos objectifs liés au climat sont établis par l'équipe de direction et approuvés par le conseil d'administration. Bien que chaque objectif soit parrainé par un cadre responsable, nos unités d'affaires jouent un rôle important dans la mise en œuvre des changements que nous souhaitons réaliser. Par le biais de notre modèle décentralisé, nos unités d'affaires sont aptes à saisir d'autres opportunités qu'elles considèrent comme pertinentes et à prendre les mesures qu'elles jugent appropriées (offre élargie de carburant renouvelable, achat d'électricité renouvelable, installation de systèmes de gestion de l'énergie, acquisition d'un éclairage particulier, etc.).</p> <p>Notre comité des ressources humaines et de régie d'entreprise («CRHRE»), composé de membres du conseil d'administration, assiste le conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités relatives à la stratégie en matière de développement durable de l'entreprise et aux questions liées aux enjeux climatiques. Plus précisément, la charte du CRHRE stipule que ce comité assume des fonctions et des responsabilités liées à la gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise, y compris les politiques, les objectifs et les cibles en matière de risques et d'opportunités liés au climat.</p> <p>Dans le cadre de ce mandat, le CRHRE passe en revue et émet des recommandations au conseil d'administration sur les principaux dossiers à approuver, notamment les engagements en matière de climat et le rapport sur le développement durable d'ACT. Le CRHRE informe également le conseil d'administration sur les progrès réalisés par ACT en ce qui a trait aux engagements et/ou aux objectifs liés au développement durable, y compris ceux liés aux changements climatiques. Le CRHRE se réunit également tous les trimestres pour examiner les progrès accomplis par les cadres responsables en lien avec la réalisation de nos objectifs en matière de climat, ainsi que les propositions concernant les mises à jour de notre stratégie.</p> <p>Pour en savoir plus, consultez la page 46-47 de notre rapport sur le développement durable 2024.</p> |
| 2-14 | Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la publication des données en matière de développement durable | <p>Notre travail en matière de développement durable est dirigé par notre conseil d'administration, qui supervise les cibles, les programmes, les risques, la performance et les rapports.</p> <p>Pour en savoir plus sur la supervision et la gestion en matière de développement durable chez Couche-Tard, consultez les pages 35, 46-47 de notre rapport sur le développement durable 2024.</p> |
| 2-15 | Conflits d'intérêts | <p>Conformément à la législation applicable, chaque administrateur est tenu de signaler au conseil d'administration tout conflit d'intérêts potentiel qu'il pourrait avoir concernant une question soumise au conseil d'administration ou à l'un de ses comités, au début de la réunion du conseil d'administration ou de l'un de ses comités. Un administrateur en situation de conflit d'intérêts potentiel ne peut assister à aucune partie de la réunion au cours de laquelle la question est débattue, ni participer au vote sur cette question.</p> <p>Pour de plus amples informations, voir la page 42 de notre circulaire de sollicitation de procuration 2023.</p> |
| 2-16 | Communication des préoccupations critiques | <p>La direction d'ACT et le conseil d'administration participent à l'identification et à la hiérarchisation des risques par le biais du processus de gestion des risques de l'entreprise (ERM), qui inclut l'identification des risques liés au développement durable.</p> <p>Pour en savoir plus, consultez la page 49 de notre rapport sur le développement durable 2024.</p> |
| 2-17 | Connaissance collective de la plus haute instance de gouvernance | <p>Le CRHRE est chargé de l'orientation et de la formation continue des administrateurs. Notre programme de formation continue pour les administrateurs est structuré de manière à élargir leurs connaissances de la société et de l'industrie et à les tenir au courant des initiatives de la société. Les méthodes de formation comprennent : les flux d'informations, les présentations continues, la réunion stratégique annuelle, les présentations spécifiques aux comités, la session annuelle d'approfondissement et d'autres séminaires et programmes. Au cours de l'exercice 2023, les membres du conseil d'administration ont participé aux présentations et événements suivants liés au développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur la cybersécurité et les risques informatiques • Présentation du marché des carburants et tendances <p>Pour plus d'informations, voir les pages 43-44 de notre circulaire de sollicitation de procuration 2023.</p> |

| Code GRI | Description | Divulgations |
|----------|---|---|
| 2-18 | Évaluation de la performance de la plus haute instance de gouvernance | <p>Le CRHRE est responsable de l'orientation et de la formation continue des administrateurs. Notre programme de formation continue pour les administrateurs est structuré de manière à élargir leurs connaissances de la société et de l'industrie et à les tenir au courant des initiatives de la société. Les méthodes de formation comprennent : les fils d'actualité, les présentations continues, la réunion stratégique annuelle, les présentations spécifiques aux comités, la session annuelle d'approfondissement et d'autres séminaires et programmes. En 2024, les membres du conseil d'administration ont participé aux présentations et événements suivants liés au développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur la cybersécurité et les risques informatiques • Présentation sur le marché des carburants et les tendances <p>Pour plus d'informations, voir les pages 46 de notre circulaire de sollicitation de procurement 2023.</p> |
| 2-19 | Politiques de rémunération | <p>Le programme de rémunération des dirigeants comprend un salaire de base et une rémunération variable, composée d'un programme d'incitation à court terme (STIP) et d'un programme d'incitation à long terme (LTIP). Une partie importante de la rémunération de notre équipe de direction dans le cadre du SITP est liée à l'atteinte de nos objectifs et priorités d'affaires (performance), y compris le développement durable.</p> <p>Pour en savoir plus, consultez la page 51 de notre rapport sur le développement durable 2024.</p> |
| 2-20 | Procédure de détermination de la rémunération | <p>Le conseil a CRHRE le mandat, entre autres, d'examiner et de recommander les composantes et les politiques de rémunération des cadres supérieurs, afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques tout en tenant compte des nouvelles tendances en matière de rémunération. Le processus de détermination de la rémunération comporte 5 étapes, dont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner le programme de rémunération • fixer des cibles et des objectifs de performance • Effectuer un examen continu du marché et des performances • Évaluer les performances de l'entreprise et des individus • Déterminer la rémunération <p>Le CRHRE a retenu les services de Willis Towers Watson depuis 2012 en tant que consultant indépendant en matière de rémunération. Willis Towers Watson conseille le comité des ressources humaines et de gouvernance sur la compétitivité de notre programme de rémunération des dirigeants et examine les composantes de la rémunération ainsi que la conception et les paramètres du régime d'incitation pour s'assurer qu'ils demeurent appropriés. Le consultant externe effectue cet examen tous les deux ans et a terminé son dernier examen au cours de l'exercice 2022. Leur examen a porté sur le salaire de base, les incitations à court terme et les incitations à long terme, et les résultats ont été utilisés pour évaluer tout écart potentiel entre la médiane du marché et les niveaux de rémunération internes.</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la page 77-78 de notre circulaire de sollicitation de procurement 2023.</p> |
| 2-22 | Déclaration sur la stratégie en matière de développement durable | <p>Une lettre d'Alain Bouchard, fondateur et président exécutif du conseil d'administration, et de Brian Hannasch, président et chef de la direction, est incluse dans notre rapport sur le développement durable 2024 (pages 4-5).</p> |
| 2-23 | Engagements politiques | <p>Les valeurs fondamentales d'ACT sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe : Nous travaillons ensemble pour faciliter la vie de nos collègues et nos clients. Nous célébrons nos succès communs en demeurant humbles. Nous avons du plaisir et nous prenons soin les uns des autres. • Faire ce qui est bien : Nous agissons avec honnêteté et intégrité. Nous sommes inclusifs : nous respectons nos collègues, clients et fournisseurs. Nous aspirons à un lieu de travail et une planète plus propres, plus sécuritaires et plus équitables. • Prendre ses responsabilités : Nous traitons l'entreprise comme si elle était la nôtre. Pour livrer de meilleurs résultats, nous identifions les problèmes, nous agissons rapidement pour les résoudre. Nous prenons nos responsabilités et nous grandissons de nos erreurs. • Jouer pour gagner : Nous devons être rapides et innovants, donc nous nous mettons au défi d'être à l'offensive et non à la défensive. Chaque jour, nous arrivons prêts et déterminés à créer un impact en utilisant nos talents, notre passion et notre travail acharné. <p>Bien que nombre de nos clients dépendent encore des carburants fossiles, nous nous engageons à favoriser un avenir à faible teneur en carbone en élargissant notre offre de carburants renouvelables et de recharge de véhicules électriques, tout en réduisant nos propres émissions et notre utilisation des ressources. Nous améliorons également nos choix en matière d'alimentation et de boissons afin de soutenir une chaîne alimentaire plus durable. Nous nous engageons auprès de nos fournisseurs par le biais d'un processus de diligence raisonnable afin de comprendre et d'évaluer leurs programmes.</p> <p>Tous les membres de nos équipes s'engagent à faire vivre ces valeurs dans tout ce que nous faisons auprès de nos clients et de nos communautés. Il est important pour nous qu'elles ne soient pas simplement des déclarations. Ce sont les valeurs qui nous guident et sur lesquelles nous appuyons toutes nos actions et nos décisions d'affaires alors que nous nous efforçons de réaliser notre mission de faciliter la vie de nos clients un peu plus chaque jour.</p> <p>Pour plus d'informations sur nos politiques en matière de conduite responsable des affaires, veuillez vous référer à la divulgation 2-26.</p> |

| Code GRI | Description | Divulgations |
|--|--|---|
| 2-26 | Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques | <p>ACT dispose à la fois d'une politique de dénonciation et du code de conduite éthique de notre société.</p> <p>Adoptées par notre conseil d'administration, la politique et les procédures de dénonciation ont pour but de s'assurer que tous les administrateurs, dirigeants et employés ont les moyens de signaler les plaintes ou les préoccupations concernant des questions financières importantes, le respect des exigences légales et réglementaires et les violations du code de déontologie de la Société, tout en offrant une protection contre les représailles pour les rapports faits de bonne foi.</p> <p>Politique de dénonciation - Les procédures énoncées dans la politique de dénonciation précisent comment et où soumettre une plainte ou une préoccupation, qui s'occupe d'une plainte et comment cette plainte sera traitée et documentée. La politique décrit également les normes et principes qui régiront le traitement de toutes les plaintes et préoccupations, qu'elles soient reçues de personnes au sein de la société ou de parties externes.</p> <p>Code de conduite - Notre comité des ressources humaines et de la gouvernance d'entreprise est chargé de surveiller la conformité à notre code de conduite éthique. Tous les cadres et les employés de niveau supérieur sont soumis à un processus de certification annuel, et tous les nouveaux employés sont tenus de lire et de signer le Code de conduite éthique dans le cadre de leur processus d'intégration.</p> <p>ACT dispose également d'une ligne d'assistance téléphonique pour signaler tout comportement contraire à l'éthique ou inapproprié qui pourrait nuire à nos employés ou à notre entreprise. Les signalements peuvent être faits de manière anonyme en contactant notre ligne d'assistance ACT par le biais d'un numéro vert local ou via le Web.</p> <p>Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre page sur l'éthique et la conformité.</p> |
| 2-28 | Organisations affiliées | ACT est membre de la National Association of Convenience Stores (NACS), qui fournit des études clés sur le secteur, identifie les problèmes auxquels sont confrontés les détaillants de proximité et aide les opérateurs de ce secteur à développer leurs activités et à répondre à l'évolution des marchés. |
| 2-29 | Approche de l'implication des parties prenantes | <p>ACT s'engage auprès des groupes de parties prenantes suivants : clients, employés, fournisseurs, ONG, communautés et gouvernements, investisseurs.</p> <p>Pour en savoir plus, consultez la page 36 de notre rapport de développement durable 2024 qui décrit les méthodes par lesquelles nous nous engageons auprès des parties prenantes.</p> |
| GRI 3 : Thèmes pertinents | | |
| 3-2 | Liste des thèmes pertinents | <p>La matrice de matérialité d'ACT identifie les cinq thèmes matériels suivants comme étant les plus importants : le carburant, l'énergie, la diversité et l'inclusion, l'emballages et les déchets et la sécurité au travail. Pour la liste complète des enjeux, veuillez vous référer à la page 37 de notre rapport de développement durable 2024.</p> <p>En 2024, le comité de direction a revu la matrice et, suite à cette discussion, l'"Engagement communautaire" a augmenté de manière significative sa pertinence pour notre entreprise, les "Données et la cybersécurité" continuent d'augmenter en importance, tandis que le "Marketing responsable" reste important et d'une pertinence moyenne pour Couche-Tard.</p> |
| GRI 201: Performances économiques | | |
| 201-1 | Valeur économique directe générée et distribuée | <p>Revenus (En millions de dollars américains) : 69 264</p> <p>Charges d'exploitation (En millions de dollars américains) : 8 288</p> |

| Code GRI | Description | Divulgations |
|----------|---|--|
| 201-2 | Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique | <p>Dans le cadre de notre démarche de cette année, nous avons révisé nos objectifs afin de les aligner sur une ambition claire visant la réduction de nos propres émissions et d'aider nos clients à évoluer vers un environnement à faibles émissions de carbone.</p> <p>Nous avons décidé de faire évoluer notre divulgation vers les normes de divulgation établies par l'International Accounting Standards Board (IASB), et plus particulièrement les normes internationales d'information financière IFRS S2. Chaque année, nous continuons d'améliorer nos informations et de renforcer notre stratégie d'affaires. Dans le rapport de cette année, nous incluons les sources importantes d'émissions de portées 1 et 2, ainsi que nos principales sources d'émissions de portée 3.</p> <p>Nous continuons également de renforcer notre processus d'analyse qualitative des scénarios climatiques, ainsi qu'à prendre des mesures pour améliorer notre compréhension et notre réponse aux risques liés au climat qui ont été identifiés. Nous avons également entrepris une évaluation quantitative plus détaillée de nos risques et opportunités de transition. Cet exercice continue de nous fournir des informations et une base solide à partir desquelles nous pouvons aborder les risques et les opportunités liés au climat dans l'ensemble de nos activités, tout en soutenant la transition vers une économie plus</p> <p>Dans le cadre de notre démarche de cette année, nous avons révisé nos objectifs afin de les aligner sur une ambition claire visant la réduction de nos propres émissions et d'aider nos clients à évoluer vers un environnement à faibles émissions de carbone.</p> <p>Nous avons décidé de faire évoluer notre divulgation vers les normes de divulgation établies par l'International Accounting Standards Board (IASB), et plus particulièrement les normes internationales d'information financière IFRS S2. Chaque année, nous continuons d'améliorer nos informations et de renforcer notre stratégie d'affaires. Dans le rapport de cette année, nous incluons les sources importantes d'émissions de portées 1 et 2, ainsi que nos principales sources d'émissions de portée 3.</p> <p>Nous continuons également de renforcer notre processus d'analyse qualitative des scénarios climatiques, ainsi qu'à prendre des mesures pour améliorer notre compréhension et notre réponse aux risques liés au climat qui ont été identifiés.</p> <p>Nous avons également entrepris une évaluation quantitative plus détaillée de nos risques et opportunités de transition. Cet exercice continue de nous fournir des informations et une base solide à partir desquelles nous pouvons aborder les risques et les opportunités liés au climat dans l'ensemble de nos activités, tout en soutenant la transition vers une économie plus à faibles émissions de carbone.</p> <p>Pour plus de détails sur cette analyse, voir les pages 43-48 de notre <u>rapport de développement durable 2024</u>.</p> |

GRI 302: Énergie

| | | |
|-------|--|---|
| 302-1 | Consommation énergétique au sein de l'organisation | <p>Consommation énergétique totale au sein de l'organisation (MWh) : 2 701 245 Énergie directe (MWh) : 510 719 Énergie indirecte (MWh) : 2 190 526</p> <p>Veillez consulter la page 60 de notre <u>rapport de développement durable 2024</u> pour les notes de bas de pages.</p> |
| 302-3 | Intensité énergétique | <p>Consommation énergétique par site : 234 Performance en matière de réduction de la consommation d'énergie par site : 0,5 %</p> |

GRI 303: Eau et effluents

| | | |
|-------|--|--|
| 303-1 | Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée | <p>Nous continuons à prendre des mesures pour économiser l'eau dans tous nos sites de lave-auto et à suivre l'évolution de la réglementation en la matière. En Amérique du Nord, en 2024, nous avons installé de nouvelles unités de recyclage de l'eau (Water Reclaim) dans 29 nouveaux sites.</p> <p>Nous avons également installé récemment des systèmes de récupération de l'eau par osmose inverse (RO Reject Recovery) dans plus de 40 sites, où l'eau récupérée est réutilisée pour des cycles de lavage particuliers. On estime que ces systèmes permettent d'économiser environ 217,3 millions de litres d'eau par année.</p> <p>En Europe, nous avons installé de nouvelles unités de recyclage de l'eau (Water Reclaim) ou avons modernisé celles en place sur 24 sites. En Irlande, tous les nouveaux lave-autos sont équipés de systèmes de recyclage de l'eau, qui permettent de recycler jusqu'à 80 % de l'eau de lavage utilisée, portant le nombre de stations équipées de ces systèmes de 20 à 23 (soit une augmentation de 18 % à 20 % du réseau).</p> <p>Pour plus de détails, voir la page 18 de notre <u>rapport de développement durable 2024</u>.</p> |
| 303-3 | Prélèvement d'eau | <p>Prélèvement d'eau (Mégagalitres) : 11 273 Volume total d'eau prélevé par site (Mégagalitres) : 1,7 Réduction du volume total d'eau prélevé par site (Pourcentage) : 4,7%</p> <p>Pour plus de détails, voir la page 18 de notre <u>rapport de développement durable 2024</u>.</p> |

| Code GRI | Description | Divulgations |
|---|---|---|
| GRI 305 : Émissions | | |
| 305-1 | Émissions directes de GES (portée 1) | En 2024, nos émissions directes de GES (portée 1) se sont élevées à 173 458 tonnes métriques d'équivalent CO2 Pour plus de détails, veuillez vous référer aux pages 55-58 et 61-63 de notre rapport de développement durable 2024 . |
| 305-2 | Émissions indirectes de GES (Portée 2) | Émissions indirectes de GES (portée 2) 643 930 Tonnes métriques d'équivalent CO2. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux pages 55-58 et 61-63 de notre rapport de développement durable 2024 . |
| 305-3 | Autres émissions indirectes de GES (portée3) | Au cours de 2023, nous avons complété notre analyse afin de mieux comprendre les différentes catégories d'émissions de portée 3 s'appliquant à nous, en s'alignant avec le GHG Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Standard. Les résultats de cet exercice d'analyse ont démontré qu'au total, les émissions en amont provenant des biens et services achetés (carburant et marchandises) et les émissions en aval provenant de l'utilisation des produits vendus (carburant) représentent la majeure partie de nos émissions de portée 3. Le présent rapport inclut donc les émissions de portée 3 suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Catégorie 1 : Biens et services achetés (carburant et marchandises) • Catégorie 11 : Utilisation de produits vendus (carburants uniquement) • En 2024, ces émissions représentaient 152 705 786 tonnes métriques (t) d'éq. CO2. |
| 305-4 | Intensité des émissions de GES | <ul style="list-style-type: none"> • Intensité des émissions de GES par site : 70,4 Tonnes métriques d'équivalent CO2 • Réduction des émissions de GES par site (%) : 2,7 % |
| 305-5 | Réduction des émissions de GES | Pour un aperçu de nos mesures de réduction de la consommation énergétique, voir la page 19 de notre rapport sur le développement durable 2024 . |
| GRI 403 : Santé et sécurité au travail | | |
| 403-1 | Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail | À l'échelle mondiale, nous sommes régis par des agences gouvernementales en place dans chacun des pays où nous exerçons nos activités, telles que l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration) aux États-Unis, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) au Canada et toutes autres agences de même catégorie. |
| 403-2 | Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents | Afin de garantir un environnement de travail sûr, notre stratégie globale en matière de santé, de sécurité et d'environnement (SSE) prévoit la collecte de données auprès de tous les magasins appartenant à la société dans un système de dossiers central portant sur trois grandes catégories : les blessures, les crimes et les dommages matériels. Nous utilisons des indicateurs tardifs de classification des incidents pour concentrer nos efforts sur les risques les plus répandus. En Amérique du Nord, nous avons mis au point au cours de l'exercice 2023 un programme standardisé d'enquête sur les raisons principales, qui doit être mené après les incidents ayant entraîné des blessures chez les employés. En Europe, nous avons mis en oeuvre un cadre commun qui privilégie la sécurité en milieu de travail appelé audit WEAT. Nous vérifions la conformité au moyen d'audits et d'indicateurs clés de performance. Notre équipe en Norvège chargée de la diversité et de l'inclusion a mené un sondage qui a révélé que les agressions envers les membres de nos équipes étaient plus fréquentes que nous ne nous y attendions et que ce que nous avons constaté dans les rapports sur la SSE. Nous avons porté cette situation à l'attention de la direction, et nos équipes de la SSE en Europe ont élaboré un cadre de lutte contre le harcèlement. Afin de faciliter la tâche à nos équipes, nous avons simplifié le signalement de ces comportements au moyen de codes QR. |
| 403-3 | Services de santé au travail | En gardant à l'esprit les différences entre les avantages sociaux généralement offerts en Europe et en Amérique du Nord, nous nous efforçons de fournir les services nécessaires à nos gens. En commençant par créer un environnement de travail positif, nous avons mis en place un centre d'information permettant à nos gens de déposer en toute confidentialité des plaintes pour mauvais comportement de la part de leurs collègues. Nous proposons également un programme d'aide aux employés, un service d'assistance téléphonique à la demande qui fournit des conseils en cas de crise, ainsi que d'autres services d'orientation pour une aide financière ou juridique, la recherche d'une garderie, et plus encore. Enfin, plusieurs niveaux de couverture d'assurances sont disponibles pour nos gens et leurs familles, y compris l'utilisation du compte de dépenses flexibles. |
| 403-4 | Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail | En Amérique du Nord, nous nous sommes inspirés d'une démarche bien établie en Europe pour mettre sur pied des réseaux SSE (santé, sécurité et environnement) qui favorisent la communication entre les unités d'affaires. Dans ce réseau, les membres de nos équipes à de multiples niveaux d'opérations sont habilités à prendre la responsabilité des préoccupations liées à la sécurité en plus du processus standard de gestion des cas et à communiquer les meilleures pratiques pour s'assurer d'avoir un milieu de travail sécuritaire. Chaque unité d'affaires nord-américaine a un directeur régional des opérations, plusieurs coordonnateurs de territoire et un membre de l'équipe dans chaque magasin, qui s'engagent à se tenir informés à propos des pratiques de travail sécuritaires et des risques existants. |

| Code GRI | Description | Divulgations |
|----------|--|--|
| 403-5 | Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail | Tous les nouveaux employés reçoivent une formation d'environ 5 heures sur la sécurité au moment de leur embauche, en fonction des exigences locales. Les thèmes abordés sont la sécurité générale, la sécurité des échelles, la sécurité du levage et la sécurité alimentaire. Environ 3 heures de cette formation sont considérées comme des jeux : 2 heures maximum pour <i>Safety Star</i> et 1 heure maximum pour le <i>Food Safety Hero</i> . En plus de la formation centralisée sur la vente de produits limités par l'âge, chaque unité d'affaires maintient une formation applicable localement sur la vente de produits limités par l'âge. |
| 403-6 | Promotion de la santé des travailleurs | Nous proposons également un programme d'aide aux employés, un service d'assistance téléphonique à la demande qui fournit des conseils en cas de crise, ainsi que d'autres services d'orientation pour une aide financière ou juridique, la recherche d'une garderie, et plus encore. Enfin, plusieurs niveaux de couverture d'assurances sont disponibles pour nos gens et leurs familles, y compris l'utilisation du compte de dépenses flexibles. |
| 403-7 | Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires | Nous interagissons avec nos fournisseurs par le biais d'un processus de diligence raisonnable afin de comprendre et évaluer leurs programmes. Nous examinons, entre autres, l'intégrité commerciale, la qualité, la santé et la sécurité, les conditions de travail, les droits de la personne, les questions environnementales et les pratiques éthiques. Aux États-Unis et au Canada, nous avons recours à des clauses relatives aux questions environnementales, à la sûreté, à la sécurité et à l'éthique. En Europe, nos fournisseurs sont tenus de remplir une déclaration pour attester de leur engagement envers le respect de nos exigences, qui incluent nos attentes environnementales, sociales et de gouvernance. |
| 403-9 | Work-related injuries | <ul style="list-style-type: none"> • Décès (Nombre) : 3 • Accidents du travail aux conséquences graves (Nombre) : 44 • Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (Taux) : 0,064 • Accidents du travail enregistrables (Nombre) : 1 698 • Taux d'accidents du travail enregistrables (Taux) : 2,5 |

GRI 404: Formation et éducation

| | | |
|-------|---|---|
| 404-2 | Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition | <p>Nous avons des programmes de formation et de perfectionnement et de nombreuses initiatives en cours à tous les niveaux de l'entreprise qui encouragent et soutiennent les membres issus des groupes sous-représentés à accéder à des fonctions à la hauteur de leur talent.</p> <p>Au cours de l'exercice 2023, nous avons officiellement lancé notre Programme de perfectionnement des gérants de magasin dans toutes les unités d'affaires nord-américaines, cette initiative regroupant environ 7 000 gérants de magasin. Il s'agit d'un programme de six séances qui prévoit des interactions en personne et en milieu de travail et qui a pour but d'inculquer des compétences de base en matière de leadership à nos gérants de magasin qui jouent un rôle essentiel dans nos activités destinées aux clients.</p> <p>Après le lancement réussi de Circle K Safety Star l'année précédente, nous avons intégré cette formation dans le programme d'intégration des employés des magasins.</p> <p>Cette formation interactive basée sur une application mobile offre aux membres de nos équipes en magasin la possibilité de jouer et d'en apprendre davantage sur ces types de blessures et sur les raisons pour lesquelles nous tenons à ce qu'ils travaillent en toute sécurité et sur les conséquences que peut entraîner le non-respect de ces pratiques. L'année dernière, plus de 24 000 membres de nos équipes ont joué 436 000 fois à ce jeu.</p> <p>Pour un aperçu de nos programmes et initiatives en faveur des employés, veuillez vous reporter à la page 31 de notre rapport sur le développement durable 2024.</p> |
|-------|---|---|

GRI 405 : Diversité et égalité des chances

| | | |
|-------|--|--|
| 405-1 | Diversité des organes de gouvernance et des employés | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre total de femmes (Nombre) : 55 077 • Nombre total de femmes – États-Unis (Nombre) : 39 210 • Nombre total de femmes – Canada (Nombre) : 4 909 • Nombre total de femmes – Europe et autres régions (Nombre) : 10 958 <ul style="list-style-type: none"> • % de femmes par rapport au total des employés (Pourcentage) : 56,6 % • % de femmes – Direction exécutive (Pourcentage) : 31,6 % • % de femmes – Haute direction (Pourcentage) : 23,9 % • % de femmes – Direction (Pourcentage) : 62 % • % de femmes – Postes autres que de direction (Pourcentage) : 55,9 % <ul style="list-style-type: none"> • % de salariés non blancs aux États-Unis (Pourcentage) : 40,9 % • % des employés de la direction non blancs aux États-Unis (Pourcentage) : 29,7 % • % des employés non blancs non cadres aux États-Unis (Pourcentage) : 42,4 % |
|-------|--|--|

GRI 413 : Communautés locales

| | | |
|-------|--|---|
| 413-1 | Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement | 100% de nos unités d'affaires ont des programmes locaux d'engagement dans les communautés |
|-------|--|---|

| Code GRI | Description | Divulgations |
|--|--|---|
| GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs | | |
| 414-1 | Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux | Nous nous engageons auprès des fournisseurs par le biais d'un processus de diligence raisonnable afin de comprendre et d'évaluer les programmes des fournisseurs. Nous examinons l'intégrité commerciale, la qualité, la santé et la sécurité, les conditions de travail, les droits de l'homme, les questions environnementales et les pratiques éthiques, entre autres. Pour plus d'informations, voir la page 40 de notre rapport de développement durable 2024 . |
| GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs | | |
| 416-1 | Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité | Données non disponibles au moment de la rédaction du rapport - Nos fournisseurs de services alimentaires et nos installations de production de marques privées respectent des normes et des procédures de sécurité alimentaire qui s'alignent sur les normes de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire. Des audits inopinés de la sécurité alimentaire sont effectués pour garantir et valider la sécurité alimentaire sur le site, et les questions de non-conformité sont traitées en travaillant en étroite collaboration avec nos magasins et en assurant le suivi des mesures correctives. |
| GRI 417 : Commercialisation et étiquetage | | |
| 417-1 | Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage | Nos fournisseurs de services alimentaires et nos sites de production de marques privées adhèrent à des normes et procédures de sécurité alimentaire qui s'alignent sur les normes de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire. Nous avons également entamé un processus de numérisation de la sécurité alimentaire afin de rendre la mesure de la température et l'étiquetage aussi automatiques que possible, garantissant ainsi un niveau élevé de conformité et d'efficacité. |